

**ASSOCIATION CHASSE & PÊCHE  
DE STE-ANNE-DU-LAC  
ÉTATS FINANCIERS  
30 NOVEMBRE 2008**

**SOMMAIRE**

	<b>Page</b>
Conseil d'administration	2
Rapport des vérificateurs	3
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Bilan	6
Notes complémentaires	7 - 11
Renseignements complémentaires	12 - 14



ASSOCIATION CHASSE & PÊCHE  
DE STE-ANNE-DU-LAC

AU 30 NOVEMBRE 2008

PRÉSIDENT  
M. Jacques Smith

VICE-PRÉSIDENT  
M. Normand Mckale

DIRECTEURS  
M. Albert Legros  
M. Gérard Caza  
M. Serge Bigras

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER  
M. Jean-Paul Légaré





## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux administrateurs de  
l'ASSOCIATION CHASSE & PÊCHE DE STE-ANNE-DU-LAC

Nous avons vérifié le bilan de l'ASSOCIATION CHASSE & PÊCHE DE STE-ANNE-DU-LAC au 30 novembre 2008 et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'association. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'association au 30 novembre 2008 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Dumoulin Ethier Lacroix CA Inc.*  
Par *Stéphane Dumoulin, CA auditeur*

Stéphane Dumoulin, CA auditeur

Mont-Laurier, Québec  
Le 9 février 2009

40, rue King  
Mont-Laurier (Québec)  
J9E 2L3  
Tél. : (819) 449-3571  
Télec. : (819) 449-0052

530, boul. Albiny-Paquette  
Bureau 2  
Mont-Laurier (Québec)  
J9L 3W8  
Tél. : (819) 623-3261  
Télec. : (819) 623-6801

7, rue Principale Est  
La Pêche (Québec)  
J0X 2W0  
Tél. : (819) 456-4229  
Télec. : (819) 456-1303

# ASSOCIATION CHASSE & PÊCHE DE STE-ANNE-DU-LAC

## RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 30 NOVEMBRE 2008

Page 4

	2008	2007
<b>Produits</b>		
Cotisations - Membres et services aux utilisateurs	355 843 \$	337 075 \$
Droit de circulation - Quotidien	17 265	18 532
Droit de circulation - Forfait annuel	34 910	36 060
Réfection de chemins	20 447	9 806
Articles promotionnels	3 839	2 931
Autres revenus	15 650	(578)
Revenus - Contrat de services Zec Lesueur	18 443	15 439
Subventions - Projet rampes de mise à l'eau	1 661	9 229
Subventions - Projet Régionale des Zecs des Hautes-Laurentides	1 825	-
	<b>469 883</b>	<b>428 494</b>
<b>Charges</b>		
Postes d'accueil (tableau A)	116 539	91 441
Protection de la faune (tableau B)	13 520	24 449
Amélioration de la faune (tableau C)	34 936	15 293
Réseau routier (tableau D)	127 061	76 730
Camping (tableau E)	36 796	2 509
Administration et gestion interne (tableau F)	104 340	95 378
Autres dépenses (tableau G)	43 774	34 670
	<b>476 966</b>	<b>340 470</b>
<b>Bénéfice (perte) d'exploitation</b>	<b>(7 083)</b>	<b>88 024</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges -</b>		
<b>  Projet village forestier - Exploitation (annexe A)</b>	<b>136 296</b>	<b>(8 106)</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>129 213 \$</b>	<b>79 918 \$</b>

Les notes et renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers



ASSOCIATION CHASSE & PÊCHE DE STE-ANNE-DU-LAC

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 30 NOVEMBRE 2008

	Actifs nets				2008	2007
	Non affectés	Affectés	Total	Total		
	Phase I, II et III	Phase IV et V	Au remboursement de la dette	Acquisition d'immobilisation		
<b>Solde au début</b>	82 754 \$	(16 004) \$	(45 464) \$	21 500 \$	55 295 \$	(24 623) \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(7 083)	-	136 296	-	129 213	79 918
Virement interfonds (note 5)	74 828	16 004	(90 832)	-	-	-
Virement interfonds (note 5)	34 009	-	-	(21 500)	-	-
<b>Solde à la fin</b>	184 508 \$	- \$	- \$	- \$	184 508 \$	55 295 \$

Les notes et renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers

# ASSOCIATION CHASSE & PÊCHE DE STE-ANNE-DU-LAC

## BILAN

30 NOVEMBRE 2008

Page 6

	2008	2007
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	63 736 \$	70 061 \$
Débiteurs (note 4)	122 846	861
Frais payés d'avance	4 729	4 134
	<b>191 311 \$</b>	<b>75 056 \$</b>
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Fournisseurs et charges à payer	6 803 \$	13 301 \$
Dépôts de membres	-	6 460
	<b>6 803</b>	<b>19 761</b>
<b>Actifs nets</b>		
Non affectés	184 508	82 754
Affectés - Village forestier	-	(61 468)
Affectés au remboursement de la dette	-	12 509
Affectés - Acquisition d'immobilisation	-	21 500
	<b>184 508</b>	<b>55 295</b>
	<b>191 311 \$</b>	<b>75 056 \$</b>

Engagement contractuel (note 7)

Pour le conseil d'administration,

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

Les notes et renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers



## 1. Statuts constitutifs et nature des activités

L'Association est constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle gère la Zec Mitchinamécus en vertu d'un protocole d'entente avec le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs.

## 2. Modifications de conventions comptables

Le 1er décembre 2007, l'association a adopté le chapitre 1535, Informations à fournir concernant le capital. L'adoption par l'association de cette nouvelle norme n'a pas entraîné de changement dans la comptabilisation des opérations de l'association mais a entraîné l'ajout d'une note aux états financiers qui est présentée à la note 12.

Au cours de l'exercice, l'association a également appliqué les nouvelles recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés quant à la comptabilisation, l'évaluation et la présentation de l'information financière propres aux organismes sans but lucratif contenues dans la série de chapitres 4400 et dans le chapitre 1540 du Manuel de l'ICCA. L'adoption par l'organisme de ces nouvelles normes n'a entraîné aucune modification dans la présentation des états financiers.

## 3. Principales conventions comptables

### Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et poser des hypothèses qui influent sur le montant des actifs et des passifs et les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date du bilan ainsi que sur le montant des produits et des charges de l'exercice. Ces estimations sont révisées périodiquement et, s'ils s'avèrent nécessaires, des ajustements sont portés aux résultats de l'exercice où ils sont connus.



### 3. Principales conventions comptables (suite)

#### Constatation des apports et revenus

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations des membres sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

#### Immobilisations

Les immobilisations sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises. Les dettes à long terme afférentes aux immobilisations sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où les immobilisations sont acquises. Le remboursement de la dette à long terme est passé en charge au cours de l'exercice où le remboursement a lieu.

#### Instruments financiers

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur de chaque catégorie d'actifs et passifs financiers.

*Clients, taxes de vente à recevoir, balance à recevoir-vente d'immobilisations et fournisseurs et charges à payer :*

Les instruments financiers classés comme actifs ou passifs détenus à des fins de transaction sont portés à la juste valeur à chaque date du bilan et toute variation de la juste valeur est enregistrée au résultat net dans la période au cours de laquelle ces variations surviennent.





**4. Débiteurs**

	2008	2007
Clients	3 973 \$	- \$
Taxes de vente à recevoir	2 107	861
Balance à recevoir - Vente d'immobilisations - Village forestier	116 766	-
	<b>122 846 \$</b>	<b>861 \$</b>

**5. Virements interfonds***Village forestier*

Au cours des exercices antérieurs, le conseil d'administration de l'association a affecté des ressources financières aux différentes phases de développement du village forestier. Le montant total affecté depuis le 31 décembre 2003 est de 100 000 \$. Ces affectations d'origine interne ont été utilisées selon les fins approuvées par le conseil d'administration. À la fin de l'exercice 2008, les actifs représentant le village forestier et détenus par l'association ont été vendus à une partie indépendante pour la somme de 135 000 \$. Une partie de ce revenu a été utilisé pour annuler les déficits engendrés par ce projet, soit 60 172 \$.

*Acquisition d'immobilisation*

Au cours de l'exercice précédent, l'organisme avait résolu d'affecter 21 500 \$ du surplus libre à l'acquisition de matériel roulant. Cette acquisition a eu lieu au cours de l'exercice 2008.

*Actifs nets affectés au remboursement de la dette*

Emprunt, sans intérêts, d'un montant original de 35 320 \$, garanti par du matériel roulant d'une valeur approximative de 10 277 \$, remboursable par versements mensuels de 736 \$, capital seulement, remboursé en totalité au cours de l'exercice.

**6. Marge de crédit**

La marge de crédit d'un montant maximum autorisé de 35 000 \$ porte intérêts au taux de 7,50 %. Elle n'était pas utilisée au 30 novembre 2008.



**7. Engagement contractuel**

L'association a signé avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune en avril 2001 un protocole d'entente pour la gestion de la Zec Mitchinamécus. Cette entente a expiré le 31 mars 2006 et est renouvelée d'année en année depuis le 1er avril 2006. Cette entente impose une restriction quant à la disposition des actifs immobilisés.

**8. Événement postérieur à la date du bilan**

Au cours de l'exercice, l'organisme a déposé une offre d'achat afin d'acquérir un terrain pour une somme de 6 000 \$. Au 30 novembre 2008, cette offre avait été acceptée par les deux parties impliquées. L'acquisition a été complétée subséquemment à la fin de l'exercice.

**9. Immobilisations imputées aux résultats**

Les immobilisations sont comptabilisées conformément à la convention comptable divulguée à la note 3. Le coût des immobilisations détenues par l'association est le suivant :

	2008	2007
Camp de bûcheron - Phase I, II et III	-	\$ 327 017
Équipements et accessoires - Phase IV	-	27 016
Bâtisse - Poste d'accueil 1	<b>14 604</b>	15 444
Bâtisse - Poste d'accueil 2	<b>16 023</b>	17 313
Système de communication	<b>7 233</b>	7 233
Chaloupes et moteurs	<b>33 718</b>	33 718
Tables	<b>2 523</b>	2 523
Équipements de bureau	<b>19 426</b>	19 426
Autres équipements	<b>19 109</b>	21 200
Matériel informatique	<b>7 951</b>	5 842
Terrain - Sainte-Anne-du-Lac	<b>4 370</b>	4 370
Bâtisse - Sainte-Anne-du-Lac	<b>22 890</b>	22 890
Aménagement - Terrain de camping	<b>48 465</b>	48 465
Aménagement - Camping de la Baie Villeneuve	<b>30 219</b>	-
Équipements - Aménagement de la faune	<b>7 186</b>	7 186
Matériel roulant	<b>56 750</b>	35 250
	<b>290 467 \$</b>	<b>594 893 \$</b>



#### **10. Flux de trésorerie**

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il ne fournirait pas d'information supplémentaire utile pour la compréhension des flux de trésorerie de l'exercice.

#### **11. Instruments financiers**

Les instruments financiers comprennent tous les éléments d'actif et de passif monétaires qui, en temps utile, seront réglés au moyen d'un encaissement ou d'un paiement en espèces.

##### **Juste valeur**

Les justes valeurs des instruments financiers à court terme correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

#### **12. Information sur le capital**

L'Association Chasse & Pêche de Ste-Anne-du-Lac gère les activités de la Zec Mitchinamécus selon un protocole d'entente avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Elle s'est conformée aux exigences du protocole.

#### **13. Chiffres de l'exercice précédent**

Certains chiffres de l'exercice 2007 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2008.



## ASSOCIATION CHASSE &amp; PÊCHE DE STE-ANNE-DU-LAC

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 30 NOVEMBRE 2008

Page 12

	2008	2007
<b>Tableau A - Postes d'accueil</b>		
Salaires	85 823 \$	71 020 \$
Charges sociales	11 856	10 580
Entretien des postes d'accueil	15 360	7 081
Station d'enregistrement	3 500	2 760
	<b>116 539 \$</b>	<b>91 441 \$</b>

**Tableau B - Protection de la faune**

Salaires	11 196 \$	20 253 \$
Charges sociales	1 547	3 017
Protection de la faune	777	1 179
	<b>13 520 \$</b>	<b>24 449 \$</b>

**Tableau C - Amélioration de la faune**

Ensemencement	34 936 \$	15 293 \$
---------------	-----------	-----------

**Tableau D - Réseau routier**

Salaires	27 989 \$	19 335 \$
Charges sociales	3 866	2 872
Entretien - Chemins	70 043	29 401
Dépenses - Matériel roulant	24 351	24 768
Frais reliés aux travailleurs journaliers	812	354
	<b>127 061 \$</b>	<b>76 730 \$</b>

**Tableau E - Camping**

Entretien et réparations	4 420 \$	2 446 \$
Loyer	56	63
Remboursement d'inscriptions et de forfaits camping	2 100	-
Immobilisations acquises à même les produits	30 220	-
	<b>36 796 \$</b>	<b>2 509 \$</b>



## ASSOCIATION CHASSE &amp; PÊCHE DE STE-ANNE-DU-LAC

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 30 NOVEMBRE 2008

Page 13

	2008	2007
<b>Tableau F - Administration et gestion interne</b>		
Salaires	31 554 \$	34 990 \$
Charges sociales	4 362	5 213
Papeterie	14 265	8 879
Assurances	5 626	3 542
Taxes foncières	2 794	1 885
Téléphone	2 453	3 090
Électricité	1 188	1 408
Maintenance du système informatique	2 000	-
Communications - Postes d'accueil	3 718	2 109
Entretien et réparations	1 593	2 380
Congrès et frais de déplacements	10 104	9 415
Honoraires professionnels	1 365	-
Vérification	6 600	3 550
Cotisations et permis	5 442	4 368
Assemblée générale	2 631	2 210
Intérêts et frais bancaires	2 716	2 197
Immobilisations acquises à même les produits	5 929	10 142
	<b>104 340 \$</b>	<b>95 378 \$</b>

**Tableau G - Autres dépenses**

Carte géographique	-	2 078 \$
Honoraires professionnels - Ressources humaines et clientèle	1 179	5 829
Dépenses - Projet rampes de mise à l'eau	2 215	12 305
Dépenses - Remboursement de la dette	12 509	8 830
Intérêts sur la dette à long terme	-	3 538
Publicité et dons	3 588	1 835
Articles promotionnels	2 783	255
Immobilisations acquises à même les produits	21 500	-
	<b>43 774 \$</b>	<b>34 670 \$</b>



ASSOCIATION CHASSE & PÊCHE DE STE-ANNE-DU-LAC  
 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
 EXERCICE TERMINÉ LE 30 NOVEMBRE 2008

	2008	2007
<b>Annexe A - Projet village forestier - Exploitation</b>		
<b>Produits</b>		
Subvention - CLD d'Antoine-Labelle	10 000 \$	-
Vente d'immobilisations - Village forestier	135 000	-
<b>Produits</b>	<b>145 000</b>	<b>-</b>
<b>Charges</b>		
Honoraires professionnels	6 564	2 300
Assurances	1 344	4 680
Licences et permis	553	1 126
Publicité	243	-
	<b>8 704</b>	<b>8 106</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>136 296 \$</b>	<b>(8 106) \$</b>

